

Communiqué de presse

Label de qualité REKOLE® pour la comptabilité de l'Hôpital du Valais

Sion, le 10 décembre 2015 – L'Hôpital du Valais s'est récemment vu décerner le label de qualité REKOLE® pour la comptabilité de gestion. Cette certification témoigne de la transparence de l'Hôpital du Valais dans la formation des coûts des prestations qu'il fournit.

Le système uniforme de normes REKOLE® (acronyme allemand pour « Revision der Kostenrechnung und der Leistungserfassung » signifiant « révision de la comptabilité analytique et de la saisie des prestations ») a été créé en 2007 par H+ l'association nationale des hôpitaux et cliniques. Cela a permis d'uniformiser la comptabilité de gestion des hôpitaux et des cliniques selon des standards communs et de créer un système qui remplit les prescriptions légales de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Dès 2010, H+ a également rédigé des directives permettant de faire certifier les hôpitaux et les cliniques par des organes de vérification indépendants afin d'obtenir le label de qualité REKOLE®. L'Hôpital du Valais a soumis sa comptabilité de gestion à cette procédure et obtenu le label en question cet automne.

« Cette certification n'aurait pas été possible sans l'engagement de tous les services de l'hôpital », insiste Thomas Werlen, directeur des finances de l'Hôpital du Valais. « La certification REKOLE® exige en effet une saisie des prestations médicales, soignantes et médico-techniques et une imputation des charges directes sur chaque patient. En collaboration avec la comptabilité, différents services, comme les statistiques, les admissions, la technique, la facturation ou l'informatique sont impliqués dans ce projet. C'est bien un travail d'équipe efficace qui a permis d'obtenir ce label de qualité pour la transparence de notre propre comptabilité de gestion. »

Données fiables et comparaisons nationales

Gage de transparence comptable REKOLE® permet aussi de confirmer la fiabilité élevée des données sur les coûts et de faciliter les comparaisons au plan national entre les prestations hospitalières. *« REKOLE® garantit les données sur les coûts, contrôlées de manière professionnelle, auxquelles les assureurs et les cantons peuvent se fier pour les négociations tarifaires. »*

Le contrôle et la proposition d'octroyer la certification sont le fait d'organes de vérification agréés par H+ sur la base des directives de certification établies par H+ et le rapport d'audit des organes de vérification. Les trois organes de vérifications suivants ont été accrédités : KPMG SA, PricewaterhouseCoopers SA et Ernst & Young SA.

Pour davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à:

Thomas Werlen, directeur des finances, tél. 027 603 67 25,

thomas.werlen@hopitalvs.ch